



## **REVUE DE PRESSE**

**Semaine du 6 au 12 février 2021**

XAMMES

# Formation à l'abattage des arbres en forêt



Une fois sur place, Pierre Cuny interroge ses élèves sur la nature des essences présentes.

**Après une matinée consacrée à la théorie, des agents de Mad et Moselle, notamment des encadrants des équipes d'insertion et de la brigade verte, se sont rendus dans les bois communaux afin de se former à l'abattage d'arbres.**

La formation était assurée par le bûcheron Pierre Cuny, venu de Thion-les-Vosges pour transmettre son savoir pendant deux jours.

« J'interviens régulièrement pour le compte de l'école d'horticulture de

Roville-aux-Chênes. Avec le temps, le matériel du bûcheron est de plus en plus performant, avec plus de sécurité. Mais c'est un travail qui reste dangereux d'où la nécessité de ces formations », confie le professionnel du bois. « L'objectif de cette formation est de faire monter en compétence et en sécurité nos agents », explique Adrien Bergmann, responsable des services techniques. Si certains ont déjà manipulé une tronçonneuse, comme Yvan Mottet, pour d'autres, c'était une première. Pierre Cuny a donc présenté la tronçon-

neuse, son fonctionnement et les gestes à respecter pour assurer sa sécurité. Ainsi, encouragée par ses collègues, la novice Anaïs Cousin s'est attaquée à un bel arbre pour le faire tomber dans les règles de l'art. Suivant les conseils du formateur, la jeune femme a tourné autour de l'arbre afin de choisir le meilleur angle pour le faire choir. Puis, une fois positionnée, elle a activé sa machine, les copeaux crépitant autour d'elle. Soudain, l'arbre vacille et chute au sol. Mission accomplie, l'action a été menée à merveille !

*Est Républicain 6 février 2021*



## REMBERCOURT-SUR-MAD

**L'eau monte**

Si le cours du Rupt-de-Mad a parfois plus que doublé en largeur en rase campagne, son lit reste encore sous contrôle dans la traversée des villages comme ici, à Rembercourt-sur-Mad. « Mais, si les pluies continuent il ne va pas tarder à sortir de son lit », témoigne Elvire, une habitante de la commune.

*Est Républicain 6 février 2021*

## ONVILLE

## Le conseil prend connaissance de l'audit du pont

Le dernier conseil municipal a débuté sa session en approuvant, à l'unanimité, l'achat d'un terrain de 43 ares à l'association Jeanne d'Arc pour le prix de 5 000 euros plus frais de notaire.

Ensuite a été évoquée la nécessité d'élaguer les branches hautes de certains arbres voisinant des lignes électriques. La communauté de communes de Mad et Moselle a proposé l'utilisation d'une nacelle et d'un broyeur de végétaux. Onville louera la nacelle à la société Distel et le broyeur de végétaux à la commune d'Arnaville. Le travail sera réalisé par l'équipe du chantier d'insertion de Mad et Moselle avec des opérateurs formés à intervenir en hauteur et sur le maniement du broyeur. Le coût global estimé s'élève à environ 1 000 euros. Une convention doit par conséquent être signée avec la communauté

de communes pour l'emploi d'une équipe du chantier d'insertion.

### En attendant les travaux sur le pont

Puis fut évoqué l'audit du pont de la rue de la Gare rendu le 22 janvier par MMD54. Le rapport estime que le mauvais état de cet ouvrage d'art nécessite des travaux d'entretien spécialisés dans les trois à cinq ans à venir. Le pont a été classé 4/5, c'est-à-dire « structure altérée sans risque à court terme, nécessitant des travaux de réparation sans caractère d'urgence ». Le principal risque provient du tablier dont les parties extérieures débordent dans le vide suite à un élargissement. Ces parties s'affaissent causant des désordres visibles sur les trottoirs. Une refectation de l'ensemble du pont coûterait 500 000 euros HT, une démolition suivie d'une reconstruction, 1 million



**Le pont sur le Rupt-de-Mad doit être rénové.**

d'euros HT. Le rapport d'audit préconise une mise en circulation adaptée des véhicules en recentrant le passage sur le milieu du pont, la limitation de tonnage à 3,5 T étant recommandée. Des éléments devraient être installés afin d'obliger les automobilistes à se diriger vers le centre du pont, une signalisation constituée de neuf panneaux devant être mise en place pour un coût de 1 500 euros HT.



**Le pont a été classé « structure altérée ».**

*Est Républicain 7 février 2021*

## Les travaux de la future mairie bientôt lancés

En 31 ans, René Cailloux n'a pas souvenir d'un tel contexte. La nouvelle équipe municipale ne s'est réunie que peu de fois au centre culturel et seules les délibérations permettant de poursuivre les actions engagées ont pu être prises.

Entre le vote du budget, la gestion de la crise, notamment au niveau de l'école et une attention particulière aux anciens et aux personnes malades, la municipalité a été occupée.

« Le seul commerce ouvert du village a rendu service à tous » précise le maire.

Avec son équipe, il poursuit les travaux cette année, notamment les travaux de réhabilitation de la maison Ripoche au 107 Grande Rue, pour la création de la nouvelle mairie. Les appels d'offres viennent d'être lancés et les travaux devraient débuter au cours du premier trimestre.

Cet énorme chantier mobilisera l'équipe municipale pour 18 mois.



**René Cailloux, dans une continuité de projets.**

La mairie déménagée, l'objectif sera de définir le devenir du bâtiment laissé libre de toute occupation.

### Rive gauche

En appui de la démarche vélo-route, afin de sécuriser les cyclistes usagers des routes départementales 91 et 952 et sécuriser les trottoirs, le projet de réouverture de la rive gauche du pont-canal au

passage des piétons et vélos devrait voir le jour.

Le dossier est en cours d'instruction et les subventions attendues.

L'opération, comprise et acceptée par VNF ne devrait être finalisée qu'en 2022.

### Nouveau parking

Le dossier devant aboutir à la création d'un parking entre la rue des Juifs et le cimetière se monte. Les terrains sont en cours d'acquisition mais avec un peu de retard. Un projet programme est établi par un maître d'œuvre.

### Cimetière

Il ne reste plus que quelques places dans le cimetière actuel et quelques cavurnes sont disponibles. La création de l'extension devient urgente.

Après analyse des options lors du prochain budget en mars, tout sera mis en œuvre pour clôturer le terrain et mettre des emplacements à disposition des familles.

**ESSEY-ET-MAIZERAIS**

# Une réouverture en demi-teinte

**C'est dans une salle refaite à neuf que Maude Chaumont reçoit de nouveau, depuis mercredi dernier, sa clientèle avec des plats du jour ou des paninis, mais le tout uniquement à emporter.**

**P**our le bar-restaurant, Cerise sur le gâteau, c'est une réouverture en demi-teinte, mais la clientèle attendait cela avec impatience même si, pour le moment, la salle du restaurant est inaccessible.

« Nous sommes ouverts le midi de 11 h à 14 h 30. J'essaie, comme tous mes collègues, de sauver les meubles et surtout de m'occuper, car le temps est long. Chaque jour, les doutes refont surface, pour nous restaurateurs. C'est très difficile et, au vu de la situation, c'est pas près de s'arranger à notre grand désespoir » proclame la jeune restauratrice.

Néanmoins, elle ne manque pas d'idées et elle est déjà en train de penser à une réouverture définitive où elle pourra retrouver ses clients qui s'impatientent également. Car le manque de vie sociale se fait sentir par tout le monde.

« Nous sommes humains et



**Maude Chaumont vous attend pour les paninis et les menus du jour à emporter uniquement.**

nous avons bien évidemment besoin de voir du monde que ce soit au restaurant, au cinéma, au théâtre ou autre. Cela fait bientôt un an que nous sommes privés de cela et croyez-moi nous avons marre » souligne avec force, une

cliente et amie de la jeune restauratrice.

Cette crise aura bien causé des soucis en espérant que celle-ci soit bientôt derrière nous et nous rêvons tous du jour d'après, avec une certaine impatience.

*Est Républicain 7 février 2021*

ANCY-DORNOT ET REZONVILLE

# Energie renouvelable citoyenne cherche toits villageois

**Des centrales villageoises d'énergie renouvelable voient le jour un peu partout en France. Un projet mûrit en ce moment au sud de Metz, porté par la Communauté de communes de Mad et Moselle. Il s'agira de produire de l'électricité photovoltaïque sur des toitures de maisons ou de bâtiments communaux.**

L'idée de centrales villageoises de production d'électricité a été lancée par la Communauté de communes de Mad et Moselle en 2019. Cette idée a été rattrapée au vol par un collectif d'habitants d'Ancy-Dornot, de Mars-la-Tour, de Rezonville ou encore d'Arnaville, imaginant un projet innovant au sud de Metz. L'association a été baptisée Énergies 111, comme l'addition de 54 et 57, les numéros des départements concernés, et comme un clin d'œil à l'article de loi de 2015 encadrant l'ouverture de société de production d'électricité aux citoyens.

## Un courant local

Dans les prochains mois, sera fondée une entreprise constituée de parts sociales. Cette société, dont chacun pourrait acheter une ou des actions, se chargerait de



**Des panneaux solaires sur le toit d'une maison produisent une énergie verte qui peut être traitée par une centrale villageoise.** Photo Archives RL

prospector des toitures éligibles, de louer ces toitures à leur propriétaire, d'y faire installer et entretenir des panneaux solaires, de gérer la revente d'électricité, de partager les dividendes et de réinvestir. De loin, cela ressemble à un système économique libéral classique. Sauf que la philosophie sociale, citoyenne et solidaire s'invite à tous les niveaux. « Il ne s'agit pas de faire de l'argent, mais de produire une énergie propre locale et de progresser sur l'idée

d'autonomie énergétique », explique Aurélie Munier, présidente d'Énergies 111. « C'est encore trop compliqué juridiquement d'organiser l'autoconsommation, ce serait l'idéal, mais on n'y arrivera pas seuls », précise-t-elle.

## Comment ça marche ?

Concrètement, cela signifie que les panneaux solaires sont fournis, posés, entretenus par des entreprises du territoire. Des aides financières seront demandées,

notamment auprès de la Région Grand Est qui déploie un important dispositif de transition énergétique. Le particulier ou la collectivité qui loue son toit perçoit un loyer annuel. L'électricité produite est revendue à un opérateur qui partage les mêmes valeurs (comme Enercoop). Les dividendes sont distribués aux actionnaires et le reste est réinvesti, soit pour installer de nouvelles toitures soit pour mener des actions de sensibilisation autour du thème

des énergies renouvelables. Dans les Ardennes, une association citoyenne a dressé trois éoliennes, dont une est réservée aux enfants : les bénéfices financent des sorties, des livres, des animations...

## Activer le tissu local

Pour soutenir ce projet, on peut soit se rapprocher pour inscrire sa toiture (une étude validera l'éligibilité), soit devenir bénévole, soit prendre des actions dans la future société, qui devrait voir le jour cette année. « Ces centrales d'énergies citoyennes se développent. Certains prennent des parts pour leurs enfants, qui composent une épargne responsable et un peu plus intéressante qu'un livret A », raconte Aurélie Munier.

Pour l'instant, la jeune association Énergies 111 porte la bonne parole au gré d'ateliers citoyens et sur sa page Facebook. Tous les membres sont bénévoles. « On ne va pas créer des emplois sur ce projet, mais autour, en faisant travailler le tissu économique local », explique la présidente.

C. B.

Informations : asso.energies111@gmail.com

Républicain lorrain 8 février 2021

# Les maires s'unissent pour dynamiser le territoire

Depuis l'été dernier, les maires des six localités autour de la base aérienne de Chambley ont dans l'idée d'organiser des actions communes. La construction d'une Société publique locale Chambley-Madine va dans le même sens. Ils souhaitent participer à l'aventure.

Les maires d'Hagéville (Claude Bosserelle), Chambley-Bussières (Sébastien Berrois), Charey (Lionel Lara), Dommartin-la-Chaussée (Denis Petit), Dampvitoux (Damien Dussoul) et Saint-Julien-lès-Gorze (Guy Guillouet) se sont réunis récemment. Depuis le mois de juillet dernier, l'idée de travailler sur des projets communs prend forme.

## La base aérienne moteur économique

Il faut dire qu'ils partagent plus d'un enjeu : la base aérienne de Chambley, par exemple, moteur économique de ce bassin de vie. Beaucoup d'habitants travaillent pour des entreprises qui y sont implantées. Les grands événements festifs – avec en premier lieu le Grand Est Mondial Air Ballons – dopent aussi le commerce local : les bars, restaurants,



Les maires autour de la base de Chambley font front commun pour des enjeux qu'ils partagent. Photo DR

boulangeries, garagistes ou encore les gîtes ruraux, pour ne citer qu'eux.

Mais pourquoi cette volonté affichée, tout à coup ? « Je connais les maires de Saint-Julien et Dommartin-la-Chaussée, nous partageons la même génération, confie Claude Bosserelle. L'envie était là depuis longtemps, même si elle ne s'était pas forcément concrétisée. » L'élection de nombreux nou-

veaux maires a peut-être été l'élément déclencheur. Car pour lui comme pour Damien Dussoul, Sébastien Berrois, ou encore Céline Rein dans la commune toute proche de Xonville, il s'agit d'un premier mandat.

## Force de proposition pour des enjeux communs

« La création d'une nouvelle entité – la Société publique locale regroupant les sites touristiques de

Chambley et du lac de Madine – va dans le même sens, estime Sébastien Berrois. C'est une initiative de la Région, qui a sa gouvernance propre (notamment un directeur : Materne Heiligenstein, NDLR). On se réjouit du projet et nous souhaitons être force de proposition, apporter notre aide. »

À titre d'exemple, Claude Bosserelle évoque des événements festifs ou patriotiques communs : « Nous nous retrouvons à l'occasion des commémorations du 11-Novembre et du 8-Mai. On pourrait définir un lieu de rendez-vous commun, qu'on ferait tourner chaque année, dans les communes qui ont un monument aux Morts, comme Saint-Julien, Xonville, Hagéville. »

Ces maires partagent encore d'autres enjeux. Une école qui accueille les enfants de Chambley, Hagéville, Dommartin, Xonville, Sponville et Dampvitoux, par exemple. « Nous réfléchissons ensemble à des axes d'amélioration, comme nous l'avons fait pour les sanitaires qui dataient des années 1970 », promet Sébastien Berrois.

Marie KOENIG

## Le chauffage de la mairie à l'étude

Depuis quelque temps, il apparaît que les locataires de l'appartement situé au-dessus de la mairie éprouvent des difficultés à chauffer leur logement doté de radiateurs électriques.

La commune est propriétaire d'un ensemble constitué des bâtiments de la mairie avec un appartement à l'étage, la salle du conseil municipal en annexe ainsi que le local de la Poste abritant un logement à l'étage. L'État, encourageant les travaux de rénovation pour l'amélioration de l'isolation des immeubles et le changement d'énergie de chauffage, la commune a décidé de prendre contact avec différents organismes dont la communauté de com-



**Un chauffage collectif pourrait être mis en place pour les bâtiments communaux.**

munes de Mad et Moselle afin d'identifier les possibilités de faire réaliser une étude sur cet ensemble communal. L'idée de mettre en place un chauffage collectif pour cet ensemble est avancée. La municipalité va donc prendre les contacts nécessaires afin de faire avancer ce dossier.

*Est Républicain 8 février 2021*

## L'Yron en crue sous étroite surveillance



Photo RL

L'Yron ne fait pas exception : elle est en crue. Si aucun dégât n'est pour le moment à déplorer, la municipalité veille. « Nous sommes vigilants et nous surveillons sur Vigricue la montée de l'Yron. Pour l'instant elle atteint 2,10 m et à 2,50 m, elle sera sur la route », explique le maire Didier Noël. Pour mémoire, en 2016, l'Yron avait inondé la rue basse et les maisons s'y trouvant.

*Républicain lorrain 8 février 2021*

## LE CHIFFRE

### ARNAVILLE

# 45

L'école d'Arnaville compte trois classes. Toute l'équipe a changé et une nouvelle directrice, Manon Marguelon, a pris la tête de l'établissement aux côtés de Sandra Thomas et Maud Segovia.

La directrice est originaire de Nancy, habite à Ancy et a pris son troisième poste dans l'établissement scolaire qui compte 45 élèves, la classe de maternelle avec petits, moyens et grands, la classe de cycle 2 avec CP-CE1-CE2 et la classe de CM1 et CM2. « L'effectif est stable malgré quelques départs et on accueille tous les élèves des villages environnants », ont expliqué les enseignantes.



**Manon Marguelon, directrice de l'école qui accueille 45 élèves.**

« On travaille dans des conditions particulières mais l'école a été relativement épargnée par les cas de Covid, depuis le début de l'année ».

*Est Républicain 9 février 2021*

# La gronde s'organise contre la coupe des arbres

**Dimanche, on a marché dans les rues de Scy-Chazelles pour protester contre la coupe d'un tilleul centenaire. Du côté de Châtel-Saint-Germain, une lettre ouverte d'un élu répond à un arrêté municipal. Le sujet des arbres crisse de plus en plus.**

À force de conjuguer l'écologie à tous les temps, celles et ceux qui la défendent perdent patience. Du coup, tous sont forcément prompts à se mettre en colère lorsque les coups de tronçonneuse s'attaquent à des troncs considérés comme menaçants ou comptant comme portion congrue dans le projet d'un futur aménagement.

Ce dimanche 7 février, une trentaine de personnes a ainsi battu le pavé de Scy-Chazelles. Le regroupement, avec draps blancs tagués de slogans sans équivoque sur la préservation de notre environnement en général et d'un tilleul centenaire en particulier, est parti du calvaire de la Croix Gilbrin, route de Lessy, pour s'engouffrer ensuite dans les rues du village. Un point de chute où, vendredi dernier, l'imposant ornement naturel a été réduit en copeaux et en tronçons.

## ■ Question de sécurité

Motif invoqué pour ce dernier abattage : l'acharnement du vent, il y a quelques jours, qui a d'abord eu raison d'une branche du tilleul ayant endommagé une ligne téléphonique puis conduit la municipa-



**La coupe d'un tilleul centenaire à Scy-Chazelles ne passe pas auprès d'un certain nombre de personnes.** Photo RL/DR

lité à prendre des mesures. Une question de sécurité. Dans les rangs des protecteurs de l'environnement, un collectif créé par des élus de l'opposition, baptisé Alternative citoyenne et rejoint par des quidams. Comme Christine Comin : « On ne peut plus assister à ce genre de chose sans réagir. On nous a servi une expertise pour dire que cet arbre était mort, creux à l'intérieur, et quand on regarde sa souche, on voit bien qu'on aurait pu juste le soigner. C'est insupportable ».

## ■ Les droits de l'arbre

Elle a donc pris sa place dans le sillage des élus et des autres, entendu les discours rappelant la place de l'arbre dans la société, son statut à protéger aussi, les droits à lui accorder. Un écho aux procédures judi-

ciaires qui commencent à fleurir ici et là sur le territoire. À Scy-Chazelles on évoque encore le souvenir d'un autre tilleul, au monument aux Morts, tout aussi aïeul que les deux derniers, tombé lui aussi. « Alors que le bulletin municipal, dans les boîtes aux lettres, nous rappelle que la politique sera toute tournée vers la nature. Cette incohérence ! »

## ■ Un arrêté pour la forêt

Son de cloche à la même tonalité du côté de Châtel-Saint-Germain. Là, c'est un élu, Thierry Nonnon, qui répond à trois autres : les maires de Gorze, de Novéant-sur-Moselle et d'Ancy-Dornot. Il y a pourtant ici la volonté de faire cesser les nuisances de l'Homme sur les chemins naturels. Avec un arrêté, pris l'an passé, pour faire des propriétaires de

quads, vélos et chevaux des hôtes peu désirés en sous-bois. Ceci pour la protection de la biodiversité. Insuffisant pour le voisin de Châtel-Saint-Germain. Dans sa missive, ce dernier leur rappelle que lorsqu'un arbre « est abattu, le carbone stocké est libéré dans l'atmosphère, aggravant encore et encore l'effet de serre. De plus, la circulation des engins forestiers qui tassent les sols dégrade considérablement la forêt. Sachez que pour récupérer le bilan carbone pour un seul arbre abattu, il est nécessaire d'attendre 25 ans que 25 arbres grandissent ». Réclamant « un peu de courage » aux trois maires afin qu'ils aillent « encore plus loin » en réduisant à néant l'exploitation forestière pour, au moins, 25 ans !

**S.-G. SEBAOUI**

## 2020, une année blanche pour le FEP

En raison de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de Covid-19, toutes les manifestations prévues par le Foyer d'Éducation Populaire ont été annulées en 2020.

« 2020 a été pénible pour tout le monde. Nous avons été obligés de nous mettre en veille totale », indique le président, Didier Luquain. Toutefois, une assemblée générale devrait bientôt être organisée. « Nous ne sommes pas très nombreux. Donc nous allons tout de même nous voir mais en respectant, bien sûr, les distanciations physiques. Un calendrier va être proposé lors de cette réunion.

En général, la première manifestation se déroule à Pâques avec la chasse aux œufs. Suivent une marche et une sortie VTT au printemps. Depuis quatre ans, nous organisons aussi la Saint-Jean. Puis est fêté le 14-Juillet. La fête du village se déroule le troisième



**Didier Luquain, le président, annonce une prochaine assemblée générale.**

week-end d'octobre. Un après-midi jeux de société est aussi organisé. Et enfin la Saint-Nicolas pour laquelle nous louons le cinéma à Pont-à-Mousson pour la projection d'un film. Suivent le goûter et un atelier pour les enfants. L'organisation de ces événements dépendra de l'évolution de la situation », précise Monsieur Luquain.

*Est Républicain 9 février 2021*

### EUVEZIN

#### Mobilité solidaire

Une aide aux déplacements et proposées par la CCMM coordonnée par la fédération départementale Familles Rurales de Moselle. Si vous souhaitez devenir conducteur bénévoles (défraiement de 0,40 € du kilomètre) rendez-vous au secrétariat de la mairie : mardi de 14 h à 18 h, mercredi de 9 h à 13 h.

*Est Républicain 9 février 2021*

## Élagage des arbres Grand'Rue

La municipalité avait mandaté la com'com Mad & Moselle pour réaliser l'élagage des arbres de la Grand'Rue. Une nacelle a été réservée à cet effet, et il a été fait appel à l'équipe insertion, encadrée par Damien, qui maniait la tronçonneuse dans la nacelle, et Emilie, qui veillait à la sécurité, tout en aidant les ouvriers. Ce chantier a mobilisé cinq personnes pour la taille, le ramassage, l'enlèvement des branches, et le nettoyage des sols.

Le gros marronnier au niveau du 17 Grand'Rue a subi une bonne coupe, car il devenait gênant avec toutes ses branches et la proximité des fils électriques et téléphoniques. Cet arbre imposant demande régulièrement des interventions, quand ce n'est pas pour sa hauteur, comme lors de ce chantier, c'est par ses racines, qui à plusieurs reprises ont déjà bouché des canali-



**Taille du marronnier plus que centenaire, et des arbres de la Grand'Rue.**

sations. Il est plus que centenaire, car déjà présent sur des photos datant de 1910. À cette époque, il y avait trois arbres à cet endroit, deux d'entre eux ont été détruits durant la guerre. Il n'est resté que celui qui est en avant de la photo, datant d'avant 1914.



**Il y avait trois arbres avant 1914, seul a résisté celui qui est le plus en avant sur ce cliché.**

*Est Républicain 9 février 2021*

# Au temps où le castreur officiait dans la commune

Nombre de petits métiers pratiqués à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle ont disparu depuis longtemps. Ainsi, dans les listes de recensement de la population de Thiaucourt, nous pouvons découvrir qu'il existait au village, en 1881, un habitant chargé de castrer les animaux domestiques.

**M**ichel Gillet était alors âgé de 25 ans. Il habitait rue du Lot. Les bêtes, il les connaissait bien et les côtoyait depuis sa plus tendre enfance. En effet, son père, Nicolas Gillet, était berger, tout comme sa mère, Catherine Fischer, tous deux venus de Moselle peut-être après l'annexion de ce territoire par l'Empire allemand. Sa profession était donc complémentaire de celle de ses parents. Castrer les animaux mâles permettait alors de les engraisser plus facilement.



En 1881, un castreur logeait dans la rue du Lot.

N'échappaient à cette mutilation que les mâles sélectionnés pour la reproduction.

Il n'est pas aussi impossible que le jeune homme soit intervenu pour rendre service dans la localité en castrant chiens et chats.

Peu à peu, cette profession a disparu de nos campagnes.

Désormais, pour ce genre d'intervention, il faut faire appel à un vétérinaire qui, afin de préserver le bien-être de l'animal, l'anesthésiera avant l'opération.

*Est Républicain 9 février 2021*

## BERNÉCOURT

### Nouveaux visages au village

La population légale en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 est de 180 habitants. La commune compte vingt-neuf jeunes qui ont 20 ans et moins. Quarante et une personnes ont 65 ans et plus.

De nouveaux foyers viennent de s'installer au village.

Dans l'ancienne gendarmerie rénovée en six appartements, soit deux par étage, et le pavillon sur le même site, deux des logements locatifs sont occupés. Le pavillon F5 est occupé par un foyer avec deux ados. Un logement F3 est également loué. Rue du Château, c'est Dolorès Alcoverro qui vient de poser ses valises dans cette maison qu'elle commence à rénover.

Après avoir habité en appartement en banlieue de Nancy, elle apprécie d'avoir un jardin et la campagne toute proche où elle peut faire de belles balades, elle qui aime la course, la marche et la randonnée. Actuellement, elle est sans emploi. Elle venait juste



**Dolorès Alcoverro apprécie de ne plus vivre en appartement.**

d'être embauchée dans un restaurant avant le 2<sup>e</sup> confinement. Elle est donc en recherche d'emploi, et peut occuper également les fonctions d'agent d'entretien, caissière pour les avoir déjà exercés. Elle aime aussi le dessin et la peinture. De beaux tableaux s'offrent à elle avec la nature à sa porte.

*Est Républicain 10 février 2021*

# Une plantation de haies pour favoriser la diversité

**Samedi 30 janvier, ils furent nombreux à se donner rendez-vous à la salle des fêtes d'Euvezin, pour participer à la plantation d'une haie de 800 mètres sur les hauteurs de la commune.**

**C**hasseurs, habitants, bénévoles ou salariés du PNRL ont planté différentes essences, telles que charmes, troènes, cerisiers sauvages, poiriers et pommiers sauvages, noisetiers, érables... afin de favoriser le cadre de vie, le paysage et l'agronomie.

« Nous sommes en partenariat avec des agriculteurs, dont certains sont passés au bio cette année. Les haies sont plantées sur des parcelles communales, avec l'accord des exploitants bien entendu.



**De nombreux bénévoles se sont activés toute la journée pour aménager les haies.**

La commune a signé une convention avec le Parc Naturel Régional de Lorraine, ce dernier participe à

hauteur de 80 % et la commune prend en charge les 20 % restants. Les agriculteurs, eux, fournissent

la paille », souligne Johan Claus, adjoint au maire et chargé de mission Nature au PNRL.

## Un partenariat local et régional

« La participation a été importante, tant au niveau des habitants, du PNRL que des bénévoles qui n'ont pas hésité à braver la pluie. Les 800 mètres prévus ont été plantés de 16 essences arbustives et 6 arborescentes diverses pour favoriser la biodiversité », ajoute Sabine Parmentelot, maire de la Commune.

Les arbustes ont été plantés tous les 80 cm en quinconce, avec un arbre tous les 10 mètres environ. Les plants sont évidemment locaux, ils viennent de Lorraine ou du Grand Est grâce à un partenariat avec des pépiniéristes de la Grande région.

*Est Républicain 10 février 2021*

## THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

# Les habitants appelés à la vigilance

Ces dernières semaines, des cambriolages, ainsi que des tentatives, ont été constatés sur la commune. La municipalité invite, par conséquent, les habitants de Thiaucourt-Regniéville à redoubler de vigilance et à ne pas hésiter à contacter la gendarmerie de Thiaucourt au 03 83 81 10 11 ou de Pagny-sur-Moselle au 03 83 81 71 04 dans le cas où des individus au comportement suspect seraient aperçus.

« Un habitant de la rue du Tour de ville a aperçu des individus suspects, vendredi soir », explique Margaret Dumont, le maire de Thiaucourt-Regniéville. Elle indique que la commune a monté un dossier afin d'obtenir des subventions pour son projet de vidéoprotection. « Il est en voie de finalisation », renseigne Margaret Dumont. Ainsi, afin de renforcer la sécurité, une dizaine de caméras devraient être installées en 2021 dans la localité.



**Des individus suspects ont été aperçus vendredi soir dans les rues voisines du cimetière.**

*Est Républicain 10 février 2021*

**GORZE**

# Malgré la crise sanitaire, les projets se concrétisent

**Le maire de Gorze Frédéric Levée fait le point sur l'évolution des projets engagés depuis le début de son mandat et malgré la crise sanitaire.**

**N**ous avons eu un début de mandat très perturbé du fait des circonstances sanitaires. Malgré une élection au premier tour, l'équipe municipale n'a pu commencer son travail qu'en juin. Les commissions ne pouvant se réunir sans risque, reportent leurs réunions », explique la maire de Gorze Frédéric Levée.

**Comment avez-vous travaillé malgré la crise ?**

Malgré la crise, les dossiers avancent et les affaires courantes sont réalisées grâce au travail remarquable des adjoints et de conseillers impliqués dans les dossiers, assistés de nos agents communaux dont l'efficacité est à noter.

Les travaux d'aménagement de la rue du commerce ont eu lieu. Des travaux au



**Le chalet de la Folie sera reconstruit afin d'accueillir l'association des Amis du café de la Folie.** Photo RL

cimetière ont permis de reprendre cinq tombes et de refaire les allées du bas.

La municipalité a fait changer en urgence une pompe à la station de pompage de la source des Bouillons.

**Quels sont les projets à venir ?**

Nous avons un projet de reconstruction du Chalet de la Folie afin d'y installer l'as-

sociation les Amis du café de la Folie. Projet commencé par une centaine de villageois impliqués et motivés.

Nous avons répondu à un appel à projet du SCOTAM pour l'aménagement de la cour de l'école avec un préau. La réponse devrait arriver très prochainement.

**Quelles sont les priorités pour 2021 ?**

La priorité est donnée à

l'étude sur les eaux claires qui parasitent et qui engorgent la station d'épuration. Également à réaliser : une étude sur le réseau d'eau potable pour éliminer les fuites qui sont apparues récemment.

Enfin nous allons lancer une campagne de récupération de biens sans maître, qui permettra à la commune d'agrandir son patrimoine foncier.

## CHAREY

### L'accès aux déchetteries en toute sécurité



**La déchetterie de Charey est ouverte ce mercredi de 13 h 30 à 16 h 30.**

La com'com de Mad et Moselle a été informée que des déchets provenant de remorques d'usagers se rendant aux déchetteries de son territoire tombaient fréquemment au sol. Ceci crée un véritable danger pour la circulation des véhicules. Il est demandé, par conséquent, aux personnes se déplaçant avec une remorque, de la bâcher afin d'éviter toute chute de débris. Il est rappelé, également, que tout déchet tombé au sol est considéré comme du dépôt sauvage pouvant entraîner une verbalisation d'un maximum de 1 500 euros. Les personnes souhaitant de plus amples renseignements peuvent contacter le service des ordures ménagères de la communauté de communes au 03 83 81 91 69 ou par courriel à [contactdechets@cc-mad-et-moselle.fr](mailto:contactdechets@cc-mad-et-moselle.fr)

*Est Républicain 10 février 2021*

## SAINT-BAUSSANT

### Sécheresse 2020, dégrèvement... La liste des parcelles concernées disponible en mairie

La procédure des « pertes de récolte » a été mise en œuvre dans le département de Meurthe-et-Moselle dans le cadre du plan d'action du gouvernement en faveur des agriculteurs touchés par la sécheresse en 2020.

Cette procédure a conduit la Direction départementale des finances publiques à prononcer d'office des dégrèvements partiels sur la taxe foncière des propriétés non bâties (TFNB), à la charge de l'État. Les dégrèvements concernent les prés et les terres (seuil de dégrèvement de 20 €).

Les avis de dégrèvement ont été adressés aux propri-

étaires. Parallèlement, la commune a été destinataire de la liste des parcelles ayant fait l'objet d'un dégrèvement afin qu'elle puisse être consultée par les propriétaires et les exploitants des biens concernés ; elle est à la disposition des propriétaires et des fermiers qui souhaitent la consulter.

L'administration fiscale précise que les dégrèvements pour pertes de récoltes sont prononcés au nom du propriétaire

Lorsque le propriétaire n'est pas l'exploitant, il doit les restituer à son fermier conformément à l'article L411-24 du code rural.

## THIAUCOURT-REGNIÉVILLE

### L'INSEE lance une enquête sur les ressources des ménages

De février à avril 2021, l'INSEE procède à une enquête statistique sur les ressources et conditions de vie des ménages. Parmi les 18.000 logements tirés au sort, quelques-uns se trouvent à Thiaucourt-Regniéville. Les ménages seront interrogés par un agent de l'INSEE, M. Klein, muni d'une carte officielle. Une lettre prévendra les habitants tirés au sort.

En raison de la crise sanitaire, l'enquête sera téléphonique au lieu du face-à-face habituel. Bien sûr, les réponses fournies resteront confidentielles.

Des informations relatives à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet de l'INSEE à la page <https://www.insee.fr/fr/information/4230346>

*Est Républicain 11 février 2021*



**La sécheresse a encore sévi en 2020.**

*Est Républicain 11 février 2021*

# L'amélioration de l'habitat une opération vertueuse

L'OPAH, ou opération programmée d'amélioration de l'habitat, est en cours depuis 2018 sur le territoire de la communauté de communes Mad et Moselle. Elle devait prendre fin en juin 2021 mais une demande de prolongation, jusqu'en 2023, est lancée.

L'amélioration de l'habitat (OPAH) est un programme d'aides financières destiné, selon des critères d'éligibilité, aux propriétaires, qu'ils soient occupants ou bailleurs, souhaitant engager des travaux de rénovation de leur habitation ou de leur logement locatif.

## Adapter son logement

Elle permet notamment d'améliorer le confort des logements déjà occupés, d'adapter certains logements pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou à mobilité réduite, de lutter contre l'habitat indigne et d'améliorer les performances énergétiques des logements.

Depuis juin 2018, les travaux de rénovation de logements réalisés sur le territoi-



Des aides peuvent notamment être accordées pour la rénovation des toitures.

re dans le cadre de ce programme se montent à 2.110.000 €.

Consciente de l'utilité de ce dispositif, la communauté de communes de Mad et Moselle a sollicité l'ANAH

afin de prolonger de deux ans sa politique d'amélioration de l'habitat devant prendre fin en juin 2021. L'OPAH pourrait alors se prolonger jusqu'en juin 2023.

## Bon pour le climat et pour le porte-monnaie

Opération vertueuse, l'OPAH permet aussi de diminuer la production de gaz à effet de serre et de lutter contre le changement clima-

tique. Sans oublier un avantage plus concret pour les familles : l'allégement de la facture énergétique des foyers les plus fragiles. Elle favorise également l'emploi local.

Ainsi, sur deux années, les retombées économiques pour les entreprises du territoire se chiffrent à 811.000 € la part de marché des entreprises de Mad et Moselle pour les travaux réalisés dans le cadre de l'OPAH étant de 38 %.

## Permanences d'information

Afin de prendre connaissance des aides de l'ANAH, du dispositif MaPrimeRénov', des financements du Département, de la Région et de l'intercommunalité, ou encore comprendre ce que sont les certificats d'économie d'énergie, il est possible de faire le point sur son projet lors des permanences de l'association CAMEL au siège de Mad et Moselle à **Thiaucourt** le 2e mardi du mois de 10 h à midi, à la mairie de **Mars-la-Tour** le 2e mardi du mois de 14 h 30 à 16 h 30, et à l'ancienne gare d'**Ancy-Dornot**, place de la Gloriette le 4e mercredi du mois de 10 h à 12 h.

## Le club nature fait des adeptes



Les hérissons en peluche testent le nouvel abri fabriqué par les petites mains.

Le club nature, lancé par Anthony Parent au carrefour des jeunes, fait des adeptes. L'atelier fonctionne depuis janvier à raison de deux groupes limités à 8 enfants se réunissant une fois par mois.

Avec une température affiche -7° au thermomètre, Hélène Botella, l'animatrice, préfère garder les enfants, 3 à 5 ans, à l'intérieur. Elle est entourée de Sandra, Marie-Thérèse et Mvriam. de pré-

cieuses mamans et mamies qui vont l'aider à encadrer le groupe.

Au fil de la matinée, les bambins ont découvert la vie des hérissons et réaliser un abri qu'ils installeront dans le jardin quand il fera moins froid. « Dès le plus jeune âge, les enfants sont capables de comprendre et respecter la nature qui les entoure, ils auront les bonnes attitudes pour l'avenir » soutient Hélène convaincue de son rôle éducateur.

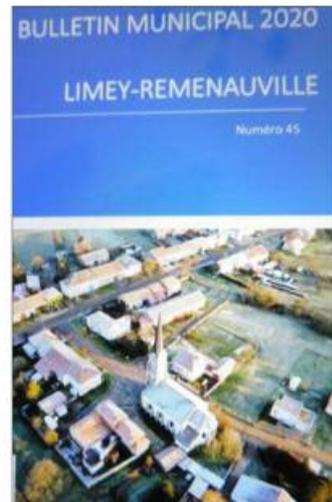
*Est Républicain 12 février 2021*

## Le bulletin municipal distribué dans tous les foyers

Il porte le numéro 45, mais c'est le premier bulletin de la nouvelle municipalité, complet avec ses 42 pages, et une présentation quelque peu modifiée. Il s'agit d'un travail d'équipe, le maire Eliane Dubois ayant sollicité les conseillers municipaux pour rédiger chacun un sujet, suivant ses délégations. Il débute par les vœux de Mme le maire, auxquels le conseil municipal s'associe : « L'équipe municipale souhaite faire en sorte que notre beau village soit accueillant et dynamique. Certains projets prennent du retard en raison des conditions actuelles, mais nous avançons. »

Au fil des pages, les habitants découvrent le nouveau conseil municipal, avec les photos des élus, les délégations et commissions, le suivi des délibérations de 2020.

Il comprend également des informations sur la démographie, avec quatre naissances, un mariage et un décès, les nouveaux habitants.



La première page du bulletin municipal avec une vue panoramique du village Photo ER

Le recueil retrace aussi les principaux événements de 2020 (vœux 2020, célébration du 15 août, colis des anciens, 11 novembre en comité restreint, Saint-Nicolas, illuminations de Noël)...

*Est Républicain 12 février 2021*

### ANCY-DORNOT

#### Accès aux déchetteries : bâchez votre remorque

Pour tous les usagers se rendant dans les déchetteries avec une remorque, la communauté de commune Mad et Moselle rappelle qu'il est fortement conseillé de la bâcher.

En effet, des déchets peuvent s'en échapper et en plus de représenter un danger pour les autres véhicules, ces déchets sont nuisibles pour l'environnement.

De plus, tout déchet tombé au sol est considéré comme dépôt sauvage et est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

Plus d'informations : n'hésitez pas à contacter le service ordures ménagères de la communauté de communes Mad et Moselle au 03 83 81 91 69 ou par mail à [contactdechets@cc-madetmoselle.fr](mailto:contactdechets@cc-madetmoselle.fr)

## MAD ET MOSELLE

# Élagage des arbres bordant le pont 44

Ce mercredi matin 10 février, l'équipe d'insertion de Mad et Moselle a procédé à l'élagage des arbres voisinant le pont 44.

« Ce sont les agents de la communauté de communes qui interviennent car ils ont la compétence pour effectuer ce travail en hauteur. Nous louons la nacelle pour trois jours, pendant lesquels nous allons intervenir à Thiaucourt, Onville et

Chambley », indique Adrien Bergmann, responsable technique de Mad et Moselle.

« L'élagage des arbres bordant le pont 44 va nous permettre d'entreprendre les futurs travaux. Après ce chantier, les agents iront élaguer les arbres situés près de la Loco et le long du chemin de la fontaine des capucins », ajoute Patrice Houin, adjoint au maire.



Par une température de moins 4°, les agents de Mad et Moselle ont élagué les arbres bordant le pont.

*Est Républicain 12 février 2021*

## VIÉVILLE-EN-HAYE

# L'ancien appartement du maître d'école rénové

Des travaux ont été effectués dernièrement à la mairie de Viéville-en-Haye. Marc Martinoli, le maire, a fait visiter l'appartement situé au premier étage.

« C'était l'ancien appartement du maître d'école qui a été transformé et modifié. L'appartement neuf a été créé de toutes pièces. L'ac-

cès se fait par un escalier indépendant », explique-t-il. L'appartement de 80 m<sup>2</sup>, très lumineux, est désormais à louer. Il comprend une cuisine, deux chambres, une buanderie, une salle de bains. La pompe à chaleur réversible permet même de climatiser les pièces en été !



La municipalité met l'appartement en location.

*Est Républicain 12 février 2021*

## Bientôt une nouvelle signalétique claire et utile au public comme aux commerçants

**Le Code de la route et d'autres textes officiels réglementent l'implantation de panneaux signalant des commerces, des lieux publics, des monuments... Une réunion d'information et de concertation en visioconférence a eu lieu à ce sujet.**

**L**undi soir 8 février, Margaret Dumont, maire de Thiaucourt-Regniéville, Andréa Mattioli, chargée de mission de la communauté de communes de Mad et Moselle, Juan Lloret, chargé de mission pour le Parc naturel régional de Lorraine, ainsi que plusieurs habitants de la commune, se sont retrouvés pour une réunion organisée en visio afin d'évoquer la future signalétique devant être déployée dans la commune.

Cette nouvelle signalétique permettra de diriger plus clairement les automobilistes vers les équipements publics, les commerces le souhaitant et les établissements culturels. Juan Lloret a présenté le plan de jalonnement, insistant sur l'importance d'une concentration des panneaux au niveau des intersections de la commune. Toutefois, pour un souci de visibilité, les lames signalétiques ne devront pas



**Une nouvelle signalétique fera prochainement son apparition dans les rues de la localité.**

être plus que six par panneau. Le coût de ce projet se chiffrerait à 11.500 €. Andrea Mattioli a rappelé que certains sites, comme les cimetières militaires, dont l'importance dépasse le simple intérêt local, pourraient être signalés par des panneaux pris en charge par le département.

### **A chacun sa lame**

« Est-il possible de poser plusieurs panneaux pour une seule entreprise ? », interroge l'ambulancier et chauffeur de taxi, Philippe Paquot. « Peut-on indiquer la distance en kilomètres du musée ? », demande Michel Thouvenin, créateur du musée de la baïonnette. « Y

aura-t-il un panneau pour indiquer l'entrée du SDIS et avertir les automobilistes de sorties rapides à cet endroit lors de nos interventions », s'inquiète l'adjudante des pompiers, Céleste Blondeau.

Certains, ébranlés par la crise sanitaire, comme Francis Marchal, le gérant de la brasserie du Squelette, préfèrent ne pas mettre de lame indiquant leur commerce pour l'instant. D'autres, comme M. Rigaux, propriétaire d'un gîte, sont satisfaits de la nouvelle signalétique proposée.

Prochainement, un document officiel récapitulera le nombre de lames et l'investissement participatif de chacun.